



Marignane, le 29 juin 2023

N/REF : 23/LET/10

OBJET : Projet DREAM

A l'attention de Monsieur Pascal KUHN, EDE.

Monsieur le Directeur d'établissement,

Dans le cadre du "Groupe paritaire de coordination - Accord compétitivité site MAR", la CFE-CGC participe à la définition du futur du site d'AH Marignane.

Au titre de la co-construction et de la nécessaire amélioration de la compétitivité du site de Marignane (notamment pour y développer l'emploi), la CFE CGC prendra toute sa place dans ces réunions.

La CFE CGC veillera, bien entendu, qu'il y soit intégré notamment tout ce qui sera défendu lors des réunions de négociations Hybrid Working prévues dans le cadre de Reload en 2024.

Le projet présenté à travers DREAM et "sud avenir Hélicoptère - Construire l'avenir de la filière hélicoptère en région Sud/PACA" du 31 mai 2023 décrit l'entreprise à l'horizon 2025 et au-delà.

Nul doute que ces sujets intéressent les salariés. Pour autant, les priorités pour lesquelles ils nous sollicitent au quotidien sont tout d'abord relatives à la dégradation de leur qualité de vie au travail.

Loin du DREAM de l'horizon 2025, pour certains le cauchemar est quotidien.

Les sujets sont connus et récurrents :

- les places de parking, intra et extra muros ;
- la mobilité domicile - lieu de travail en général et les lignes de bus en particulier ;
- la climatisation l'été et le chauffage l'hiver, toujours défaillants au démarrage ;
- l'état général des sanitaires ;
- le manque de surfaces pour accueillir les nouveaux salariés et organiser la colocalisation des activités ;
- les aménagements pour 6 mois qui durent depuis 4 ans (S3) ;
- les locaux insalubres ou a minima inconfortables ;
- la densité de certains « open-spaces » avec tous les problèmes de bruits associés ;
- ....

Alors certes, certains de ces problèmes trouveront leur solution dans les réalisations à venir, et d'un point de vue économique, il est sûrement préférable d'attendre de construire du neuf de qualité plutôt que de dépenser de l'argent dans des bâtiments qui devront être rasés...

C'est audible et de bon sens, cela serait même envisageable si nous étions habitués à la tenue des délais et des engagements. Hélas, trop de projets avortés, de promesses non tenues, de délais à rallonge ont cassé la confiance des salariés.

Il faut maintenant et rapidement régler ce qui peut l'être (climatisations, sanitaires, lignes de bus...). Cela nous donnera la crédibilité indispensable pour aborder de façon apaisée les vrais sujets dimensionnant pour l'entreprise.

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Directeur d'établissement, en l'expression de nos cordiales salutations.

DSC CFE-CGC



Claude BOCOVI

Copie : l'ensemble des salariés